



BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANT

LES VANS, **Marché nocturne Artisans et Producteurs Locaux** 2025 DU MARDI SOIR
Réservé aux producteurs et artisans locaux

NOMPRENOM.....

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Produits proposés :

Artisan inscrit à la chambre des métiers : oui non

Producteur inscrit à la chambre d'agriculture : oui non

Nombre de mètres linéaires souhaités : (max 5m) X 50€ =pour la saison

**Pour le branchement électrique, prévoir adaptateur aux normes européennes
Et rallonge électrique assez longue.**

Pour être présenté à la Commission de sélection, votre dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- le Bulletin d'inscription : complété, coché, daté et signé**
- des photos récentes représentatives de votre travail qui sera exposé durant le marché et 1 photo de l'ensemble de votre stand.**
- les justificatifs de votre statut professionnel .**
 - o Artisan : Attestation d'inscription au répertoire des métiers.*
 - o Maison des Artistes : Appel de cotisations, de C.S.G. et C.R.D.S*
 - o Profession libérale : Avis d'échéance URSSAF*
 - o Autres statuts : Se renseigner auprès de l'organisation ou de l'organisme dont vous dépendez.*
- Assurance : Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle sur laquelle est spécifiée en toutes lettres « non sédentaire, étendue aux foires et marchés ».**

MARCHE NOCTURNE - MARDI SOIR

DU 24 JUIN 2025 AU 26 AOUT 2025 INCLUS

À retourner daté et signé avec votre règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public avant
le lundi 14 Avril 2025.

La commission pour la sélection des candidatures aura lieu le mardi 15 avril

1°) Horaires du marché : de 17h30 à 23h00

Lieux : Rue du Marché - Place du Marché - Place de l'Eglise - Rue du Casino (Autour Place Ollier)

2°) Installation des stands se fera obligatoirement entre 16h00 et 17h30 dernier délais **Les véhicules seront garés hors du marché après l'installation.** Du personnel d'accueil sera sur place.

3°) La dégradation et le vol sont à la charge de l'exposant.

4°) Les stands non occupés à 17h30 seront considérés comme libres sans que l'intéressé puisse demander ni remboursement ni indemnité.

5°) Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas le règlement.

Je m'engage à être présent pour la période du 24 juin au 26 août 2025 inclus, soit 10 marchés. En cas d'absence, je reconnais qu'aucun remboursement ne sera effectué. Je m'engage à fournir à l'inscription tous les documents nécessaires en cours de validité (Kbiss, inscription aux Chambres, MSA, carte, assurance couvrant pour le domaine public).

CONTACT : Mairie - 5 rue du Temple - 07140 LES VANS
Tél : 04-75-37-32-90
Mail : nbenoit@les-vans.fr
Nicolas BENOIT

Fait à, le

Lu et approuvé

Signature